

Macti animo estote Dilecti Filii, et viriliter agite in Deo fidentes, cuius causa servitii hujus apostolica cathedra doctrinis innitit. (Bref de Pie IX à la Liberté.)
 La Presse est une Œuvre pie d'une utilité souveraine (Pie IX.)
 Libenter etiam perspeximus Vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter iis monitis adhaerere quae ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita. (Bref de Léon XIII à la Liberté.)

LA LIBERTÉ

journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X.

ABONNEMENTS	SUISSE	Trois mois	fr. 6	six mois	11	un an	20	Rédaction et Expédition BUREAUX : 10, Grand'Rue, 10, à Fribourg La rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés. Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.	BUREAU DES ANNONCES : Grand'Rue, 10, à Fribourg. Prix de la ligne ou de son espace : 15 cent. Des remises sont faites sur les annonces souvent répétées. Lettres et argent franco.
	FRANCE, BELGIQUE								
	ALLEMAGNE, AUTRICHE								
	ITALIE, ESPAGNE								
	ANGLETERRE, HOLLANDE		10	19	36				
	ÉTATS-UNIS								

RELIGION ET POLITIQUE

II

LA SÉPARATION DE LA RELIGION
 ET DE LA POLITIQUE,
 AU SENS DES ENNEMIS DE L'ÉGLISE,
 EST UNE INFAME DUPÉRIE.
 (Suite.)

Il faut bien le reconnaître : sous ce double rapport, le stratagème a pleinement réussi. Il n'y a guère plus en France une seule contrée où les pasteurs des âmes aient une pleine liberté pour éclairer leurs ouailles sur l'obligation rigoureuse d'user de leurs droits politiques pour la défense de leurs droits et de leurs intérêts religieux. Ce ne sont pas seulement les ennemis déclarés de la religion qui se révolteraient contre un pareil enseignement ; les chrétiens eux-mêmes le blâmeraient comme un excès de zèle et comme l'envahissement d'un terrain étranger à la mission du sacerdoce.

Quoi de plus injuste pourtant, quoi de plus absurde que ce préjugé ? Le ministre de Jésus-Christ n'est-il pas obligé d'éclairer les âmes, dont il est le guide, sur les devoirs qui leur sont imposés par la loi de Dieu ? N'y aurait-il pas prévarication de sa part à taire un seul de ces devoirs et à en favoriser par son silence l'universelle violation ? Or, comment douter qu'il y ait pour le chrétien devoir rigoureux d'user de ses droits politiques pour défendre les intérêts de l'Eglise et des âmes, exposés aux plus graves dangers par l'abus de ces mêmes droits ? Qui oserait excuser un fils sous les yeux duquel sa mère serait assassinée et qui négligerait d'user de l'arme qu'il a sous la main pour la défendre ? N'aurait-on pas le droit de l'accuser de complicité dans ce parricide, si, pouvant lui sauver la vie, il avait été par son inertie cause de sa mort ?

Un catholique serait-il plus excusable si, voyant l'Eglise assaillie par des hommes qui ont juré de la détruire dans notre pays, il connivait à son égorgement, soit en arment les assassins du pouvoir dont ils usent pour exécuter leurs noirs complots, soit en s'abstenant de tout effort pour leur enlever ce funeste pouvoir ? Comment douter qu'il y ait là une prévarication plus coupable en

elle-même et plus funeste dans ses effets que celle qui résulte de l'abus des droits individuels ? Il y aurait donc pour le prêtre obligation grave d'inculquer aux fidèles ce point si important de la morale, s'il n'était arrêté par la crainte de soulever de trop violentes oppositions. Cette crainte excuse-t-elle toujours le silence, et ne serait-il pas possible de remplir le devoir de parler sans encourir les inconvénients que pourrait entraîner un langage trop énergique ? Ce n'est pas à nous qu'il appartient de le dire. Nous ne sommes pas les juges de nos frères dans le sacerdoce, et il ne nous appartient pas de leur tracer la ligne de conduite qu'ils doivent suivre. Nous savons que s'il n'est jamais permis de faire le mal pour obtenir un bien, on peut être dispensé d'un devoir positif dont l'accomplissement doit amener plus d'inconvénients qu'il n'offre d'avantages. Mais s'il était vrai que l'esprit des chrétiens eux-mêmes eût été tellement perverti par l'erreur en question, qu'elle ne pût plus être combattue du haut de la chaire de vérité, nous n'en aurions que plus de sujet de déplorer cet obscurcissement des intelligences, et nous ne pourrions nous empêcher d'y voir pour notre cause un danger bien plus sérieux que celui qui résulte des attaques les plus violentes. La violence de l'attaque ne fait que rendre la victoire plus glorieuse ; mais désarmer la défense, c'est rendre la défaite inévitable. Or, le sophisme que nous combattons en ce moment a précisément pour résultat de nous désarmer, en nous empêchant de faire servir à la défense de la Religion les seules armes capables de parer les coups mortels qu'on lui porte.

Non contente d'avoir si bien réussi à propager cette erreur par son action directe, la secte antichrétienne aspire en ce moment à un avantage plus décisif : elle cherche à recruter des auxiliaires au sein du clergé. Elle croit avec raison que les traités qui consentiraient à se faire les propagateurs de ce sophisme nuiraient beaucoup plus à notre cause que s'ils préchaient ouvertement l'hérésie. Supposons que, séduits par son argent et par ses promesses, quelques malheureux prêtres se soient affiliés aux Loges et aient fait avec les bourreaux de l'Eglise le pacte de Judas. L'hypothèse n'est assurément pas absurde ; s'il y a eu des apostats

déclarés, qui se sont discrédités en levant le masque, il n'est rien moins qu'impossible que d'autres, aussi pervers mais plus rusés, gardent le masque pour tirer meilleur parti de leur apostasie. N'admettons pourtant la chose que comme une pure possibilité, et demandons-nous quel mot d'ordre les chefs de la secte donneraient de leur haine. Ils se garderaient bien de le pousser à se compromettre par des mœurs scandaleuses ou par des doctrines ouvertement hérétiques. Non, ils lui conseilleraient de garder un extérieur propre à lui concilier l'estime et à le conduire à des postes importants ; ce qu'ils lui recommanderaient, c'est d'user de son influence pour discréditer les défenseurs des droits de l'Eglise et pour attirer aux yeux des fidèles la gravité des dangers qui le menacent ; de prêter à outrance cette abstention politique qui connive à la destruction de toutes les libertés religieuses ; de prêcher la conciliation aux catholiques, tandis qu'on leur fait une guerre sans trêve ni merci, et de déployer le drapeau parlementaire au moment où se livre le suprême assaut.

Agir de la sorte serait assurément prêter aux assaillants un concours plus efficace qu'en se joignant plus ouvertement à eux ; et nous ne croyons pas exagérer en affirmant que la séparation de la Religion et de la politique comprise et soutenue de la sorte est la forme la plus perfide sous laquelle puisse aujourd'hui se produire la trahison envers Jésus-Christ et envers l'Eglise. (A suivre.)

Quant à la prétendue rectification du Vaterland, d'après laquelle M. Karrer n'aurait parlé que de vaincre par la majorité (Mehr, au lieu de Gewehr), le Deutsche Volksblatt fait observer que le Vaterland, en prenant sous sa protection le champion radical du Kulturkampf, a rendu une fois de plus à la presse conservatrice un mauvais service. Le journal allemand finit en disant : « Que le Seigneur me préserve de mes amis, et je viendrai moi-même à bout de mes ennemis. »

Le scandale que la Berner Volkszeitung, ou plutôt ses principaux faiseurs, ont soulevé dans ces derniers temps, n'a pas, comme il était d'ailleurs facile de le prévoir, manqué d'occuper la presse radicale.

Le Handelscourrier, qui avait déjà signalé la saisie du mauvais ouvrage, a été honoré d'une rectification fort insolente de l'ancien garibaldien et éditeur, qui traite de mensongère la nouvelle de la saisie opérée ; ce démenti avait déjà été adressé à l'Intelligenzblatt et à la Berner Post. Dans le N° 76 du Handelscourrier de ce jour, un correspondant de Berne maintient qu'une visite domiciliaire a été faite par un membre du conseil municipal de Herzogenbuchsee et par un gendarme ; probablement que ce n'était pas dans un but de curiosité privée, mais qu'ils ont été envoyés par l'autorité.

Quant à la brochure scandaleuse, dont un grand nombre d'exemplaires ont été saisis, le Handelscourrier constate que la seconde partie portant le titre : Nicht für jedermann (pas pour chacun), est si obscène que l'imagination la plus corrompue a pu seule enfanter de pareilles productions.

J'apprends, de source sûre, que les conservateurs bernois indignés, comme on pouvait s'y attendre, de la conduite de leur éditeur, ont décidé de l'abandonner à son sort. On me dit encore qu'un éditeur, réellement capable, a reçu des offres, mais qu'il les a déclinées pour n'avoir aucun rapport avec l'éditeur et moins encore avec le rédacteur de la feuille de Herzogenbuchsee.

Un des résultats les plus fâcheux de cet incident, c'est que les conservateurs et les indépendants de la Haute-Argovie vont se trouver sans un organe qui puisse défendre la candidature conservatrice pour l'élection au Conseil national, élection qui aura lieu le 24 avril dans le 8^e arrondissement électoral pour remplacer feu M. Bucher. Le Berner Post a déjà commencé à recommander trois

NOUVELLES SUISSES

Berne, 31 mars.

S'appuyant sur les récits du Pays, du Berner Stadtblatt, du Basler Volksblatt et de la Liberté, un journal catholique conservateur de Stuttgart, le Deutsche Volksblatt, croit à la véracité des menaces proférées par M. Karrer contre les catholiques jurassiens auxquels le vice-président du Grand Conseil avait, le 25 janvier passé, laissé en trevoir le fusil, das Gewehr, pour le cas où le Jura ne mettrait pas volontairement sa tête dans le bonnet de la peau du Montz.

— Très bien, dit Mareuil, et à nous quatre...
 — Mon Dieu, reprit Beauvais, à nous quatre, nous représentons des côtés bien divers de l'art : Clément Roux, l'éloquence du barreau ; Mareuil, la peinture ; Claudius, la sculpture fantaisiste ; mais ne vous effrayez pas de nous voir commencer une association utile avec un si petit nombre d'adhérents. Justement, parce que notre idée est saine, elle trouvera de l'écho. Avant six mois nous serons douze, et dans trois ans, nous serons...

— Ne nous affaiblisons pas en nous multipliant, dit Beauvais. Restons un groupe et non une foule ; enfermons-nous dans un cénacle et ne fondons pas un cercle. Décidons à l'avance que jamais notre nombre ne dépassera vingt-quatre.

— Approuvé, dirent les trois jeunes gens.

— Seulement, reprit André Beauvais, afin d'être un jour doublement forts, efforçons-nous de recruter nos membres dans les rayons les plus variés de l'art et de la science. Il nous faut des numismates, des paysagistes, des romanciers, des critiques, des savants, des architectes. A mesure que l'un de nous quittera la ruche protectrice et nourricière, il prendra l'engagement d'aller aux nouveaux venus.

— Il ne manque plus qu'un nom à cette société, dit Claudius.

— Eh bien, reprit Beauvais, que sous une apparence légère il cache à tous le sérieux de notre travail, la légitime ambition de nos pensées : nous serons les « Compagnons de l'Espérance ».

— Bravo, André ! parfait ! répondirent les trois amis, les mains tendues. A partir de cette heure nous sommes liés pour nous venir en aide dans

ferme quelques maisons tristes, mal bâties, presque croulantes. Celle qui porte le n° 6, construite d'une façon bizarre, coupée de jardins, égayée de plates-bandes et de lilas, renferme un certain nombre d'ateliers loués pour des prix modestes à des travailleurs avides de fortune et de célébrité. Le plus vaste de ces ateliers et l'appartement de quatre pièces qui l'avoisinaient, étaient occupés depuis quatre ans par plusieurs jeunes gens, poursuivant un même but par des moyens différents. André Beauvais écrivait ses poèmes ; Clément Roux terminait son stage ; Claudius Houssay modelait de ravissantes cires polychromes ; Mareuil peignait des toiles de genre ; tous quatre s'étaient rencontrés dans un restaurant modeste, une vive sympathie les rapprocha, et un jour ils se demandèrent pourquoi ils ne mettraient pas en commun leurs maigres pensions et les magnifiques espérances de leur avenir.

— Nous sommes pauvres, dit Beauvais, mais réunis nous vivrons presque convenablement, nous mangerons chez nous une saine cuisine apprêtée par quelque brave femme, nous passerons nos soirées en commun ou nous irons étudier à la bibliothèque Sainte-Geneviève. Un vaste foyer, une lampe nous suffiront. Nous ne trouverons pas seulement des avantages d'économie à nous rapprocher de la sorte, nous y gagnerons encore de rester toujours dans un milieu sain, productif, affectueux. La tentation ne nous effleurera même pas dans nos petites chambres. Si l'un de nous faiblissait, nous serions trois pour le rappeler au sentiment du devoir. Ce qui semble lourd à un seul, s'allège aisément pour quatre !

26 FEUILLETON DE LA LIBERTÉ

LES

PARIAS DE PARIS

PAR

Raoul de Navery

CHAPITRE X

LA PISTE

— Oui, répondit Fabienne, d'une voix subitement raffermie, et maintenant, apprends-moi comment nous le sauverons.

— Oui, nous le sauverons ! répondit Marigné ; nous ne sommes pas un pour lutter contre le malheur qui le menace, nous sommes une foule : les amis ne nous abandonneront pas ! Du courage, Fabienne, Dieu garde les honnêtes gens !

CHAPITRE XI

LES COMPAGNONS DE L'ESPÉRANCE

La rue Cassini, située derrière le Luxembourg et s'ouvrant dans l'allée de l'Observatoire, ren-

(Correspondance particulière de la Liberté.)

Rome, 30 mars.

Je vous ai signalé une mascarade sacrilège qui semble avoir provoqué l'effroyable tremblement de terre de Casamicciola. Aujourd'hui, j'ai la consolation d'ajouter que, sur plus de cent personnes de cette ville, qui s'étaient agrégées récemment à l'Archiconfrérie de Notre-Dame du-Sacré-Cœur, pas une seule n'a eu à souffrir le moindre mal. Pareillement, l'église de Casamicciola dans laquelle ces pieux fidèles s'étaient consacrés à la Sainte-Vierge sous le vocable susindiqué, n'a pas été endommagée par le tremblement de terre, tandis que, près de là, plusieurs édifices très solides, et même des églises, ont été renversés ou considérablement détériorés.

Le Pape Léon XIII, qui professe une dévotion spéciale envers Notre-Dame-du-Sacré-Cœur et qui s'intéresse beaucoup à l'achèvement des travaux de la nouvelle église érigée à Rome sous ce vocable, a envoyé naguère un ancien prélat de sa cour, Mgr Aniviti, aujourd'hui évêque, pour prêcher dans cette même église pendant l'octave de Saint-Joseph et pour annoncer qu'il désirait y voir construire un bel autel en l'honneur de ce grand saint. Une souscription a été ouverte dans ce but, et le Pape lui-même a donné une première offrande de 2,000 fr. ainsi que deux magnifiques lampes en argent.

L'illustre vicaire apostolique de Genève, Mgr Mermillod, continue d'être, à l'occasion de sa présence à Rome, l'objet des plus beaux témoignages de sympathie de la part de la prélature, du patriciat et de l'élite de la population. On s'estime heureux de pouvoir l'inviter et de recueillir les paroles pleines de zèle qui jaillissent de son cœur d'apôtre. Le Saint-Père se plait aussi à le recevoir souvent en audience ou à s'entretenir avec lui, dans les jardins du Vatican, à l'heure de la promenade.

Un catholique français qui se trouve en ce moment à Rome, M. le comte de Boursetty, vient d'obtenir la haute approbation de Léon XIII en faveur d'un projet qui, par le moyen d'une nouvelle agence télégraphique, a pour but d'assurer aux journaux catholiques des informations sûres et précises sur les affaires du Saint-Siège. D'après ce projet, un grand journal rédigé à Rome en langue française compléterait l'agence susdite.

En présence de la question politique bien connue qui menace de jeter la division parmi les catholiques de France, je crois utile de signaler, d'après le désir qui prévaut généralement ici, un moyen très pratique de rétablir la concorde. C'est un fait que tous les catholiques et les royalistes sincères sont d'accord pour reconnaître que l'Eglise ne peut pas s'inféoder à un parti plutôt qu'à un autre. Il est également admis que ce n'est pas trop de tous les efforts réunis de tous les catholiques pour défendre les intérêts supérieurs de la religion et de l'ordre social, si gravement menacés.

Il reste donc une question d'opportunité au sujet du programme royaliste que M. le comte de Mun a si éloquemment développé à Vannes. Or, bien que le Saint-Siège ait laissé sur ce point la plus entière liberté de discussion, témoin les articles qui ont paru,

radicaux: MM. Schmid, négociant, et Morgenthaler, avocat, puis surtout M. Jean Wenger, géomètre, tous les trois à Berthoud. La Berner Post est naturellement convaincue qu'un radical est seul capable de représenter dignement le 8^{me} arrondissement et elle propose tout spécialement M. Wenger, parce qu'il connaît à fond les besoins de l'agriculture et parce que le 8^{me} arrondissement est déjà représenté par deux avocats et un négociant. Mais comme l'organe radical déclare positivement que M. Wenger irait grossir la gauche radicale, je reviens à l'idée que j'ai déjà exprimée dans le N° 23 de la Liberté du 29 janvier passé, et cela d'autant plus que M. Wenger a déclaré dans la Berner Post de ce jour déclinier toute candidature au Conseil national.

Je vous ai déjà écrit (voir Liberté du 29 janvier) que le canton de Berne est, depuis la mort de M. Bucher, représenté au Conseil national par 24 membres, soit 11 avocats, agents de droit ou juges de la cour d'appel, 5 négociants ou fabricants, 2 membres du conseil exécutif, 1 banquier, 1 directeur de chemins de fer, 1 membre sans profession, 1 forestier et 2 agriculteurs; et que tous ces députés, à l'exception de 3, appartiennent au parti radical.

J'ajoutais que notre canton agricole par excellence, ne compte cependant que 2 représentants de l'agriculture, cette branche si importante de l'économie nationale; il faut souhaiter qu'elle gagne au moins encore un représentant dans le Conseil national.

Puisque la Berner-Post semble partager mon opinion, je me permets de lui rappeler que j'ai désigné déjà dans ma lettre du 27 janvier, un citoyen digne et capable de représenter la population agricole de la Haute-Argovie: c'est M. le colonel Flückiger, à Aarwangen, dont la compétence en matière agricole est connue dans toute la Suisse, mais qui a un grand défaut, celui d'être conservateur.

Je vous le répète, il est bien fâcheux que la Berner Volkszeitung ait dû être démasquée comme un organe de faiseurs indignes de la confiance du peuple, et que ce journal soit tellement discrédité, qu'on ne peut plus espérer qu'il exerce quelque influence sur la population de la Haute-Argovie. Dans des circonstances si difficiles, tout ce qu'il est permis d'espérer, c'est que le second journal de Herzogenbuchsee, le Freie Berner, un organe du libéralisme modéré, se décide à proposer et à défendre la candidature de M. Flückiger, candidature qui représenterait le mieux la Haute-Argovie, dont la population agricole n'est pas défendue au sein d'une autorité qui a tout particulièrement la mission de s'occuper, dorénavant, de questions agricoles et économiques.

Berne 1^{er} avril.

M. le lieutenant-colonel Edmond de Grenus, ancien chef du bureau de contrôle du département fédéral des finances, a été en même temps nommé colonel des troupes d'administration dans sa nouvelle qualité de commissaire central des guerres. Cette nomination n'a pas seulement fait une bonne impression sur les fonctionnaires et employés du commissariat central, elle ne manquera pas non plus de satisfaire le public en général et en tout cas tous ceux qui attendent depuis longtemps une gestion rigoureuse de cette importante branche de notre administration militaire. M. le colonel de Grenus ne

repousserait ses offres. Ainsi de tout Nous deviendrons nombreux et forts; nous devons l'être pour le bien et par le bien, peut-être serons-nous plus de temps à faire notre chemin, mais ce chemin nous le parcourerons quand même et le but en sera d'autant plus glorieux.

La voix de Bauvais s'était élevée, le feu de l'enthousiasme brillait dans ses regards; les mains qui pressèrent les siennes tremblaient d'émotion.

Ce fut ainsi que dans un modeste restaurant du quartier Latin fut fondée, par André Bauvais et ses trois amis, une société qui devait exercer sur le Paris intelligent et jeune une si grande influence.

Comme ils le préoyaient, leur idée s'étendit rapidement; le meilleur ami de Mareuil, Jean Marigné, qui composait alors son premier bois et travaillait pour de petits journaux, fut admis dans le cénacle de la rue Cassini. S'il y passa de moins longues heures que ses collègues, parce que Fabienne lui créait un intérieur, il ne manqua jamais du moins de prendre part à ses expositions et d'assister au dîner mensuel qui rapprochait tous les membres de cette studieuse famille. Elle ne tarda pas à s'augmenter d'Urban Kerdren, que présenta André Bauvais; de Barbézius, qui fut amené par Marigné. D'abord l'admission de Barbézius souleva des difficultés.

— Nous ne pouvons cependant pas admettre dans nos rangs un empailleur de grenouilles! dit un jeune homme à peine sorti des langes du journalisme de province.

— Bah! répliqua André Bauvais en appuyant ses deux coudes sur la table autour de laquelle

le comité se trouvait réuni, et pourquoi cela, s'il vous plaît, quand cet empailleur de grenouilles s'appelle Barbézius? Savez-vous qu'il est docteur en sciences, docteur en droit, docteur en médecine? Avant deux ans il publiera une « Histoire des Batraciens » capables de faire pâlir de jalousie les professeurs du Muséum. Et puis, tenez, vous ne comprendrez pas l'art profond, original, amusant et railleur dont Barbézius s'est donné la spécialité.

— C'est vrai, répondit le journaliste, je ne le comprends pas.

— Eh bien! pour l'exercer comme lui, il faut autant d'esprit qu'en possèdent Gavarni, Bertal et Kaulbach; une fine observation de la nature, et le sens critique de nos habitudes et de nos mœurs. Vous ne vous êtes donc jamais arrêtés rue de Provence, devant l'étalage de Barbézius? mais chacun de ses groupes est une satire. Ses grenouilles empailées ont une figure, une attitude. Elles vivent, elles pensent, elles agissent. Il sait faire passer dans ces gros yeux, dans cette bouche largement fendue, la tristesse ou le sourire. La majesté ou la lourdeur se traduisent dans ce ventre de poussah; les pattes grises, les pieds palmés ont des gestes inénarrables. Regardez ses « joueurs de boule, ses habitués de café, ses joueurs de cartes, ses duellistes, son bal aux visages, » et dites-moi si chacun de ces groupes ne vaut pas la page la plus sautillante de nos journaux. Barbézius me fait rêver comme un philosophe et rire comme un enfant! Et puis, derrière l'homme qui a compris que son atroce laideur lui fermerait toutes les portes, se cache

les efforts des sectaires de la franc-maçonnerie et de la coalition radicale pour nous arracher l'âme de nos enfants, pour faire peser sur les générations nouvelles le despotisme jacobin et athée. Ils ont dénoncé le plan infernal de nos adversaires et leurs détestables moyens d'action qui violent la liberté religieuse et la liberté des pères de famille.

Dans son éloquent discours, M. Keller a fait une longue allusion aux articles de « l'ancien député » du Figaro.

Le député de Belfort a flétri énergiquement ces tentatives de division entre les catholiques. Il a affirmé nettement que l'anonymat du Figaro cachait, non pas un ancien député, mais un agent de l'opportunisme. Conformément à ce que je vous ai déjà annoncé, M. Keller a fait comprendre, sans détours, que plusieurs feuilles qui se parent du titre de conservatrices sont vendues à l'opportunisme. Celui-ci s'en sert comme de dissolvant contre l'union des catholiques, union qu'il a été, jusqu'à ce jour, impuissant à entamer.

On constate, non sans une douloureuse appréhension, dans les cercles politiques de la droite, que le projet de suppression de tout rapport officiel avec le Saint-Siège, fait chaque jour des prosélytes dans la majorité radicale. La proposition parlementaire tendant à supprimer dans le budget de 1882, le chapitre concernant l'entretien de l'ambassade auprès du Vatican, a rallié, cette année, comme vous le savez, 156 voix, alors que l'an dernier, elle n'avait pas recueilli 50 adhérents.

On se berce en vain de l'opposition actuelle du président du Palais-Bourbon. M. Gambetta cherche surtout l'opportunité: ce qui lui paraît dangereux aujourd'hui, peut être très opportun demain. C'est l'application de la doctrine politique du « maître » plus fort, en vérité, que M. Grevy qui se lève prêt à la résistance et se couche soumis... et content.

Il est fort probable que, pressé de toutes parts, le rapporteur de la proposition Bardoux sera contraint de déposer son travail dès cette semaine, toutefois la discussion en pourra s'engager avant les vacances.

Vous ne sauriez croire quels efforts sont faits pour hâter cette discussion. On est d'avis, au Palais Bourbon, de battre le fer quand il est chaud. Ce matin encore, le moniteur de l'opportunisme a bien soin de faire remarquer que « depuis deux mois et plus sa polémique quotidienne » en faveur du scrutin de liste assure la victoire. Aujourd'hui elle ne fait plus de doute pour « cette importante question de l'ordre politique général », pour « l'un des points cardinaux de la politique républicaine. »

Le bruit d'une tournée oratoire de Monsieur Gambetta en province, pendant les vacances, ne repose sur rien, m'assure-t-on, du moins jusqu'à présent. M. Gambetta compte toujours ne pas quitter Ville d'Avray pendant le congé parlementaire d'avril.

Dans les couloirs de la Chambre on est unanime à considérer la démission du préfet de police comme la solution inévitable de l'incident.

NOUVELLES DE L'ETRANGER

Lettres de Paris

(Correspondance particulière de la Liberté.)

Paris, 31 mars.

L'union! l'union! et encore l'union! Tel est le cri de ralliement qu'ont fait entendre, dans la réunion privée du Luxembourg, les honorables fondateurs de la Société catholique d'enseignement.

M. Chesnelong, M. Keller et le vénérable coadjuteur du Cardinal de Paris ont également protesté, avec la même énergie, contre

le cœur le plus dévoué, le caractère le plus honorable.

— Enfin, vous êtes mon ami?

— Moi aussi, dit Marigné en s'avançant.

— Il a sauvé de la faim la pauvre Guillemette et donné le moyen de vivre à sa fille aveugle, reprit André Bauvais. J'ai vu cette chevelure touffue, qui vous fait tant rire, crépitante au sein des flammes, pendant que Barbézius arrachait d'un incendie un enfant qu'il rendait à sa mère.

— Des boules blanches! des boules blanches! crièrent plusieurs voix.

Barbézius fut admis. Il en parut profondément touché. Sans doute il vint rarement passer ses soirées rue Cassini, mais jamais il ne manqua d'assister au repas fraternel que s'offraient une fois par mois les « Compagnons de l'Espérance. »

Ce dîner se faisait à frais communs; chacun terminait pour cette époque un travail spécial et en consacrait le prix pour solder sa part du festin. Houssay modelait une petite tête de cire, Grégoire Fusain découpait une silhouette, vivante comme un tableau; Mareuil vendait une ébauche à un marchand de tableaux. Aucun de ces jeunes gens ne savait combien apportait son camarade; la veille du dîner seulement on casait la tirelire, et la Maguelone, recevant la somme totale, faisait pour le mieux avec ses ressources: en général elles étaient fort modestes.

Ce soir-là une quinzaine de jeunes gens se trouvaient réunis dans l'atelier de la rue Cassini. La journée avait été magnifique; un radieux soleil d'automne s'étant couché dans ses flots de

pourpre, et le crépuscule ne remplaçait pas le jour affaibli quand Maguelone pressa les jeunes gens de se mettre à table.

— Mais nous ne sommes pas au complet, dit Barbézius, il nous manque deux convives, deux des plus anciens et des plus chers.

— Kerdren a-t-il promis de venir? demanda Claudius Houssay.

— Positivement, et Jean Marigné doit l'accompagner. Tous deux ont achevé le volume de M. Momier, et nous leur devons pour cela toutes nos félicitations; de plus, Kerdren doit apporter ce soir les « bonnes feuilles de la Reine des Châlières » et nous confier à tous le soin d'en faire le succès. Vous le savez, fraternité oblige. Avait un mois Kerdren doit être célèbre.

— Moi aussi, ajouta Grégoire Fusain, notre nouveau camarade, Lucien Ramoussot, regretterait grandement l'absence de deux collègues qui l'ont chaudement recommandé.

— Attendons encore, dit Bauvais.

— Et pour nous occuper, dit Loys-les-Sonnets, faisons passer son examen au récipiendaire.

Le jeune homme que l'on avait appelé Lucien Ramoussot s'avança de deux pas:

— Je ne sais pas s'il est d'usage que vous fassiez subir un interrogatoire en règle aux nouveaux venus, dit-il, mais voici ce que je vous promets: — Je donnerai à mes amis, à mes frères, puisque vous m'admettez dans cette famille, mon travail, mes veilles, mon repos s'il est nécessaire.

(A suivre.)

en des sens très divers dans les journaux catholiques de Rome, il n'est pas moins vrai que le rétablissement d'une union parfaite serait très désirable. Eh ! bien, rien n'empêche les royalistes français de soutenir hautement leur programme, et de poser aux futures élections des candidats de leur choix dans les départements où ils auraient des probabilités de succès. Par contre là où ces probabilités n'existeraient pas, le programme et les candidatures purement catholiques pourraient suffire, et par cette concession réciproque, l'union désirée serait rétablie au grand avantage des intérêts religieux et sociaux, non moins que de la cause royaliste.

ROME.

Nous empruntons à l'*Ami du Peuple* le résumé d'une allocution prononcée à Rome, au Séminaire français, par Sa Grandeur Mgr Mermillod.

L'illustre prélat de Genève venait de voir le Pape Léon XIII et de recevoir de Sa Sainteté les plus précieuses encouragements.

Appelé, le jour de l'Annonciation, à parler devant les élèves du Séminaire français, il leur a adressé une allocution, dont voici un court résumé :

Mes bien chers Amis,

Je veux tout d'abord vous désabuser si vous attendez de moi un discours soigné, une parole éloquente. Aujourd'hui ce n'est pas le moment de faire de belles phrases, aux périodes cadencées et ronflantes ; le temps est venu de dessiller les yeux et de présenter la vérité sous son jour le plus transparent. Aussi je veux causer familièrement avec vous quelques instants, à la manière des religieux d'autrefois dans leurs naïves conférences ou *collations* : je veux vous parler le langage du cœur, voire même celui de l'espérance.

Oui, Messieurs, j'espère, car nous sommes dans un état de transition. Trois siècles sont sur leur déclin, depuis cette date néfaste où le protestantisme vint jeter sur l'Occident le trouble et le chaos de ses erreurs. Il a voulu briser l'épée de Jésus-Christ, et le traité de Westphalie, élaboré en partie par le cardinal de Richelieu, a coopéré au triomphe momentané de cette secte et de cette rébellion contre l'Eglise de Pierre.

En ce moment-ci, la religion de Luther et de Calvin sombre entre deux gouffres, le gouffre du scepticisme, c'est-à-dire le néant, et le gouffre de la vérité.

D'un côté le positivisme et le rationalisme allant de chute en chute se perdre dans l'abîme de l'erreur la plus fangeuse. Ses coryphées vous sont assez connus : c'est Hégel, c'est Fichte, etc.

De l'autre côté, la fraction des *Méthodistes* à la recherche de Jésus-Christ et commençant à comprendre qu'il est impossible d'arriver à Jésus-Christ sans passer par l'Eglise.

Comme vous le voyez, l'heure est solennelle et notre vocation nous impose la mission d'aller aux âmes en détresse et de leur enseigner la vérité *intégrale et adéquate*.

Il y a quelques années, quelques esprits illusionnés récitaient tous les jours dans leur symbole : « Nous croyons fermement qu'il faut faire des transactions, des diminutions pour sauver Jésus-Christ. » De même quand l'arianisme, après trois siècles d'existence, s'affaissa sur lui-même comme une colonne vermoulue (parce qu'il était devenu une force politique et non morale), il surgit des demi-ariens, dont les théories ne différaient pas de celles de nos libéraux modernes ; quelques têtes faibles croyaient aussi alors que c'était l'heure des transactions.

La vraie Eglise du Christ, celle qui a pour fondement le roc de Pierre en a décidé autrement.

A travers les âges elle a jeté ces trois grands mots : *Consubstantialitas, transubstantiatio, Infallibilitas*, qui sont le gage de sa perpétuité. Ces paroles furent le marteau avec lequel elle écrasa les puissances de l'erreur.

Nous ne sommes pas à un déclin, nous sommes à une aurore ; nous sommes à l'heure de la grande restauration que Joseph de Maistre, il y a bientôt un siècle, sembla apercevoir dans une vision prophétique : « Le XX^e siècle, disait-il, se relèvera tout seul et la papauté sera comme l'incarnation de Jésus-Christ dans le monde. »

Que devons-nous donc répondre à ceux qui nous objectent : « Mais les temps sont changés ; nous sommes à l'époque du progrès, des découvertes, de la civilisation. »

Dites-leur avec la noble fierté évangélique : La civilisation moderne est une Magdeleine qui peut avoir de la beauté, des charmes, des grâces, mais qui a aussi des péchés, des turpitudes. Or ce n'est pas au Christ qu'incombe le devoir de faire des compromis avec Magdeleine ; c'est à elle de venir se jeter aux pieds de Jésus-Christ, et de lui présenter son repentir et ses parfums. Son oblation sera acceptée ; son or, sa myrrhe

et son encens seront le prix de ce pacte nouveau, et le règne de Jésus commencera de nouveau : « *Oportet illum regnare super nos.* »

Mais les diplomates modernes ne comprennent pas le premier mot de cette sublime doctrine ; hommes d'hier, ils voudraient nous enfermer dans des sacristies et nous faire disparaître ignominieusement, nous qui avons vingt siècles de gloire, nous qui avons vaincu l'empire romain, nous qui avons apporté la liberté au monde, qui avons fait les Croisades, qui avons régné avec Clovis, Charlemagne et saint Louis, qui avons fait surgir la charité avec saint Vincent de Paul, etc., qui montions sur l'échafaud, pendant que Voltaire riait, etc.

Malgré cette conjuration immense, acharnée contre l'Eglise, ne transigeons point, si ce n'est par les compromis de la charité et du pardon.

Et encore une fois, espérons ! L'état présent est anormal ; c'est une grande anomalie. La parole de Notre Seigneur Jésus-Christ trouve son application : « Les renards ont leur tanière, et les oiseaux du ciel leur nid, mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête. »

En effet, les renards en diplomatie et en politique n'ont-ils pas leur tanière ? Les oiseaux civils au moyen du crochetage font leur nid dans les cellules des religieux qu'ils ont eu soin d'expulser... et le Fils de l'homme personnifié dans son Eglise est, pour ainsi dire, comme la colombe hors de l'arche, ne sachant plus où poser le pied. C'est le grand proscrit des gouvernements actuels. Mais consolons-nous ; encore une fois, cet état est anormal ; Jésus-Christ n'est pas fait pour les sacristies : *Oportet illum regnare super nos.*

Mais comment franchir cet espace qui sépare les gouvernements de la sacristie où Jésus-Christ a dû se retrancher ? Mes chers amis, nous le franchirons en traversant les rangs du peuple, et en choisissant notre avant-garde parmi les laïques.

Enrôlons tous les hommes de bonne volonté ; disons-leur, comme Pie IX de glorieuse mémoire disait aux fondateurs des cercles ouvriers : « Messieurs, je vous crée chevaliers pour la défense des remparts et de la citadelle de l'Eglise. » Les laïques seront les soldats ; nous, prêtres selon l'ordre de Melchisedech, nous serons les capitaines.

Donc, en avant ! Dieu le veut ! Réjouissons-nous de vivre à notre époque : les moissons blanchissent ; nous sommes les ouvriers, recueillons les gerbes, et le propriétaire de ce vaste champ de l'Eglise nous récompensera au centuple de nos sueurs.

ANGLETERRE

Le *Daily-News* assure que l'Angleterre refusera de participer à la conférence monétaire de Paris. Le terme de l'invitation motivent ce refus.

Les socialistes allemands de Londres ont résolu, malgré l'arrestation de M. Most, de continuer la publication de la *Freiheit* sous la direction de Wilhelm Marten.

Lord Beaconsfield va mieux.

Le revenu de l'Angleterre pour l'année financière qui se termine le 31 mars s'éleva à 84,041,288 livres sterling, dépassant de 2,776,233 livres sterling celui de l'année précédente.

A la Chambre des lords il y a eu, sur la conclusion de la paix avec les Boërs, une vive discussion qui n'a pas eu de résultat pratique.

ALLEMAGNE

Une seconde réunion des députés au Reichstag a eue lieu le 31 mars à Berlin, sous la présidence du comte Stolberg, pour s'occuper de la fabrication des matières explosibles.

Sur la proposition de M. Windhorst, il a été décidé d'adresser à M. de Bismark une requête pour l'inviter à négocier avec les gouvernements des autres Etats un arrangement par lequel chaque Etat adhérent s'engagerait à édicter des peines contre l'assassinat ou la tentative d'assassinat contre les chefs d'Etats, même lorsqu'il n'y a pas commencement d'exécution, ainsi que contre l'excitation publique à commettre un tel crime ; ces peines seraient applicables aussi bien aux ressortissants de l'Etat qu'aux étrangers qui séjourneraient sur son territoire.

L'extradition de l'étranger en séjour qui aurait commis un assassinat ou une tentative d'assassinat devrait être accordée au gouvernement de son pays d'origine.

Cette proposition sera incessamment soumise au Reichstag.

Le comte Guillaume de Bismark avait fait une proposition plus étendue, visant les actes préparant l'assassinat.

RUSSIE

Le *Messager du gouvernement* publie un ukase par lequel l'empereur, en vue de rétablir complètement la sécurité dans la capitale, ordonne la création d'un conseil provisoire, composé de membres élus par toute la population. Ce conseil, qui sera adjoint au commandant de la ville, prendra part aux délibérations et aux décisions concernant les mesures qui devront être ordonnées.

Chacun des 228 quartiers de la ville élira un représentant.

Les fonds nécessaires pour couvrir les dépenses occasionnées par cette institution seront fournis par la trésorerie de l'empire.

Un communiqué du ministère de l'intérieur dit qu'il sera installé auprès du préfet un conseil composé du maire et de vingt-cinq membres qui seront choisis parmi les 228 élus de la population. L'élection se fera par les propriétaires, les locataires de maisons et les propriétaires des établissements industriels et commerciaux.

Les décisions de ce conseil auront force de loi.

CANTON DE FRIBOURG

On lit dans les colonnes du *Journal de Genève*, N° 73, les lignes suivantes :

« On se souvient que l'Etat de Berne est chargé de l'entretien du culte à Uebersdorf dans le canton de Fribourg. Il nomme le curé de la paroisse, sur la triple présentation faite par le gouvernement de Fribourg et l'évêque de Lausanne. A plusieurs reprises l'Etat de Berne a offert à celui de Fribourg de lui céder ses droits de collateur, mais ce dernier n'y tient pas, étant données les charges pécuniaires qui en sont la conséquence. Cet état de choses remonte à la Réforme, c'est-à-dire à la sécularisation des Templiers de l'Ordre teutonique de Koenitz, dont dépendait Uebersdorf. Il paraît anormal au gouvernement bernois, qui vient de décider de faire de nouvelles démarches auprès du gouvernement fribourgeois pour obtenir qu'il soit modifié. »

L'auteur de ces lignes ignore, croyons-nous, les faits qui ont amené les deux cantons de Berne et de Fribourg à ouvrir les négociations dont il est question. Nous nous efforçons de rétablir la vérité, dans l'espoir que la rédaction du *Journal de Genève* nous saura gré de cette initiative.

Sous date du 12 juillet 1873, le gouvernement de Fribourg a transmis avec recommandations au gouvernement de Berne les pétitions des paroisses de Bœsingen et d'Uebersdorf demandant le rachat des droits de collature que possède ce dernier ; il s'offrait à servir d'intermédiaire pour la tractation de cette affaire.

Les choses en restèrent là jusqu'au 12 juin 1874, date à laquelle l'autorité exécutive bernoise, tout en motivant le retard qu'elle avait mis à les examiner, rappela l'ouverture faite par l'Etat de Fribourg et proposa une conférence entre les deux cantons, conférence qui fut acceptée.

Ces préliminaires expliquent clairement que le correspondant du *Journal de Genève* est dans l'erreur quand il affirme qu'à plusieurs reprises l'Etat de Berne a offert à celui de Fribourg de lui céder ses droits de collature, mais que ce dernier n'y tient pas, étant données les charges pécuniaires qui en sont la conséquence.

La conférence annoncée eut lieu le 29 octobre 1874, mais elle ne répondit pas aux vœux des paroisses pétitionnaires, qui espèrent obtenir du canton de Berne d'ultérieures propositions et arriver ainsi à une entente amiable. L'Etat de Fribourg dut renoncer à ouvrir de nouvelles négociations et dut, en outre, formuler des réserves sur la rédaction du procès-verbal de la conférence, attendu que les principes émis au sujet de la propriété des immeubles du culte ne pouvaient être adoptés.

La question du rachat des collatures resta dans les cartons des chancelleries des deux gouvernements jusqu'à cette heure, où, en suite d'une démarche faite par le conseil paroissial de Bœsingen priant le gouvernement de Berne d'ordonner des réparations urgentes à la cure et à l'église de cette paroisse, celui-ci a cru devoir proposer de renouer les négociations suspendues depuis 1874.

Cet état de choses anormal dont parle le *Journal de Genève* et que reconnaissait seul, à son dire, le gouvernement de Berne, le gouvernement de Fribourg l'a parfaitement compris, puisque c'est à son initiative que des négociations ont été ouvertes en 1874, et on ne peut douter qu'il fera des efforts pour amener une entente générale entre les deux cantons dans le but de résoudre favorablement la question du rachat des collatures.

(Communiqué.)

Le *Confédéré* d'abord, puis, hier, le *Journal de Fribourg* ont fait observer que l'ordre du conseil d'Etat concernant la nomination des conseils généraux a omis de mentionner la commune de Guin qui, d'après eux, doit aussi en être pourvue. Cette affirmation est erronée. La loi sur les communes

du 26 mai 1879 (art. 57) cite nominativement les communes qui ont un conseil général, en ajoutant que celles qui ont une population supérieure à 1000 âmes peuvent de même en constituer un sur la demande de la majorité des contribuables et en suite d'autorisation du conseil d'Etat. Or, les contribuables de Guin n'ont adressé à l'autorité compétente aucune demande de ce genre ; au contraire, lors de la révision de la loi sur les communes et paroisses, le conseil communal de Guin a transmis au conseil d'Etat une pétition tendant à la suppression du conseil général comme d'un rouage administratif parfaitement inutile. C'est en suite de cette démarche que l'art. 57 de la loi sur les communes et paroisses, du 26 mai 1879, a été rédigée dans la forme actuelle présentant quelques différences avec la rédaction de l'art. 51 de la loi du 7 mai 1864, modifiée par celles du 20 novembre 1872.

Voici la teneur des deux articles en question :

Art. 57 de la loi du 26 mai 1879 : « Il y a un conseil général dans les communes de Fribourg, Bulle, Moral, Romont, Estavayer et Châtel-St-Denis. Toute autre commune, dont la population est supérieure à 1000 âmes, peut également constituer un conseil général, mais seulement en suite d'autorisation du conseil d'Etat et sur la demande de la majorité des contribuables, dont un tiers au moins de bourgeois. »

Art. 51 de la loi du 7 mai 1864, modifiée par celle du 30 novembre 1872. « Il y a un conseil général dans les communes de Fribourg, Bulle, Moral, Estavayer et Romont, ainsi que dans les autres communes dont la population excède 1500 habitants ; toute autre commune dont la population est supérieure à 1000 âmes, peut également constituer un conseil général, mais seulement en suite de l'autorisation du conseil d'Etat et sur la demande de la majorité des contribuables, dont un tiers au moins de bourgeois. »

Fribourg, 1^{er} avril
Monsieur le Rédacteur de la Liberté,
Fribourg.

Monsieur le Rédacteur,

Entre autre inexactitudes nous lisons dans votre numéro du 31 mars que M. Charles Perrier a été « congédié » — c'est l'expression polie dont se sert votre correspondant — de la Rédaction du *Bien public*.

Nous donnons le démenti le plus formel à cette imputation calomnieuse.

M. Charles Perrier nous a instamment prié de le remplacer à la Rédaction du *Bien public*, et c'est à sa demande répétée que nous avons appelé un de nos amis pour lui succéder.

Nous nous sommes séparés de lui à regret. Nous n'avons jamais eu qu'à nous louer du zèle et du dévouement dont il a fait preuve pour notre cause, et nous saisissons cette occasion de le remercier publiquement.

Veillez Monsieur, insérer dans votre prochain numéro, la présente rectification, et agréer nos salutations.

Au nom du Comité du *Bien public*.
Le Président,
LOUIS DE DIESBACH.

NOTE DE LA RÉDACTION. — Nous laissons à notre correspondant d'Estavayer le soin de répondre ; s'il le juge à propos.

Un exemplaire du projet d'horaires des chemins de fer de la Suisse-Occidentale, pour le service d'été, déposé au bureau de la Direction des travaux publics où les intéressés peuvent en prendre connaissance jusqu'au 9 courant, inclusivement.

(Communiqué.)

Le Comité d'organisation du Tir fédéral de 1881 se fait un devoir d'adresser ses chaleureux remerciements à toutes les Sociétés de la ville et du canton, aux représentants des administrations et au nombreux public qui ont bien voulu répondre à son appel et rendre les derniers honneurs à son éminent président M. Alfred Von der Weid.

(Communiqué.)

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

PARIS, 1^{er} avril.

La plupart des journaux engagent le gouvernement à prendre des mesures énergiques et décisives à l'égard de Tunis.

PARIS, 1^{er} avril.

Le Sénat a adopté, par 138 voix contre 134, et malgré un discours de M. Ferry, un amendement de M. Bérenger portant que la suppression de la lettre d'obédience n'est pas applicable aux instituteurs et institutrices fonctionnant avant le 1^{er} mars 1881.

DIMANCHE DE LA PASSION

Eglise de Saint-Maurice

9 h. Office, sermon français. — 2 h. Vêpres, exercices de l'Apostolat de la prière. — 7 1/2 h. sermon allemand. — 8 h., sermon français, prières du Carême, bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

CHRONIQUE & FAITS DIVERS

Un épisode amusant s'est passé mardi après midi dans le port de Cully. Deux propriétaires de la contrée ramenaient de la foire de Vevey, par la voie du lac, quelques jeunes porcs. Le voyage s'effectua dans d'excellentes conditions; mais au moment de débarquer à Cully, l'un des animaux, prenant du goût pour l'élément liquide, s'élança à l'eau et gagna le large, au grand étonnement de ses propriétaires et des nombreuses personnes accourues sur la berge. Aussitôt quatre ou cinq embarcations se mirent à la poursuite du fugitif et réussirent à le ramener au bord sain et sauf... et plus propre qu'il ne l'avait été depuis longtemps.

M. Bruel, à Genève, parti de cette ville, en vélocipède, jeudi à 6 h. du matin, est ar-

rivé à Neuchâtel à 11 heures 30 du matin. Il aurait donc parcouru cette distance en cinq heures et demie!

Le journal de Genève donne les renseignements suivants sur les publications en langue slave qui se font à Genève: Il existe à Genève deux imprimeries slaves qui ne sont nullement clandestines et dont les publications sont, comme toutes les autres, déposées à la chancellerie où, du reste, il est possible que l'on ne soit pas très au courant de leur contenu.

Elles publient toute espèce de livres et brochures en caractères slaves et trois revues périodiques: en un langue russe, l'*Obtscheye Dielo* (la Cause commune), plutôt constitutionnel que socialiste; en un langue de l'Ukraine, le *Hromada* (la Commune), revue bimensuelle fédéraliste et socialiste avec des suppléments non périodiques, également en russe, publiés sous le titre la *Té-*

dération; un enfin en polonais, le *Rownosce* (l'Egalité), socialiste.

Il ne paraît, assure-t-on, pas d'autres journaux slaves à Genève que les trois que nous venons de nommer.

Une bonne histoire de grognard, lue dans un livre chauvin à la fin du premier empire. C'était pendant la campagne de France. L'empereur, en se chauffant à un bivouac, voit un brigadier amputé du bras droit.

— Où as-tu perdu ton bras? lui demanda-t-il.

— Sire, à Marengo.

— Et tu n'es pas décoré?

— Non, sire.

L'empereur attacha sa croix de la Légion d'honneur sur la poitrine du soldat, en disant:

— Je te fais chevalier de la Légion d'honneur.

— Ah! sire, merci; mais qu'eussiez-vous

donc fait si j'eusse perdu les deux jambes au service de votre Majesté?

— Je l'eusse fait officier.

Aussitôt dit, le grognard tira son sabre et se coupa le bras gauche.

Charmant et étonnant récit. Mais avec quoi diable ce grenadier manchot a-t-il bien pu couper l'autre bras?

En Sorbonne: Examen d'histoire naturelle. Le professeur. — Dans quelle famille d'animaux placez-vous l'homme?

L'Etudiant. — Dans les ruminants.

L'Examineur. — Pourquoi?

L'Etudiant. — Parce qu'il est sujet aux rhumes.

M. SOUSSENS, Rédacteur.

EN DISTRIBUTION GRATUITE

Catalogue N° 23.
DE LIVRES D'OCCASION
Librairie
J. Jullien, à Genève.
(H 1602) (78)

CAFE SURFINS DE HAMBURG
de la dernière récolte

Absolument purs, franco par poste, en sacs de 5 kilos.

Moka, pur arabe, grand premier choix	15 80
Menado, extra-fin, gros grains, brun	15 80
Java doré, gros grains, surfin	13 30
Java doré, gros grains, très fin, fort	11 60
Java jaune, gros grains, fin, fort	11 —
Perle de Ceylan, extra fin, fort	12 80
Plantages de Ceylan, très fin, fort	12 50
Ceylan, bleu, extra, fort	11 80
Cuba vert, à grains nourris, forts	11 30
Perle de Moka, vert pâle, demi-fin, fort	11 —
Perle de Java, fort, avantageux	40 80
Java vert, gros grains grains, fort	40 50
Santos, extra fin, vert, fort	9 80
Campinos, fin	9 30
Riz de table, extra-fin, clair, gr. allongés.	3 30
Riz de table, très gros grains.	2 80
Riz de table, fin, à grains grossiers.	2 30
Perle de Sagou pur des Indes.	3 50

Rabais de 20 pfg par 3 sacs et de 30 par 6 sacs.

E. H. Schulz, Altona, près Hambourg
MAISON FONDÉE EN 1864
(H 2485 X) (125)

PEINTURE ARTISTIQUE

Comme représentant et comme ancien élève de l'école de feu **Paul de Deschwanden**, je prends la liberté de me recommander, après le décès de ce célèbre maître, aux autorités ecclésiastiques et à l'honorable clergé pour tout ce qui concerne la peinture d'église. M'occupant depuis nombre d'années de la peinture à l'huile et à fresques, je puis me référer aux nombreux travaux que j'ai exécutés dans ces genres. Pour références, s'adresser au vénérable évêque Mgr Lachat.

(126) (M 1102 Z) **S. Froeseler, peintre artistique, à Lucerne.**

COMPENDIUM THEOLOGIE MORALIS
P. JOANNIS PETRI GURY, S. J.
AB AUCTORE RECOGNITUM
ET ANTONII BALLERINI, EJUSDEM SOCIETATIS
In collegio romano professoris adnotationibus locupletatum.
Novis curis expolitior et auctior præsertim responsionibus ad vindicias Alphonasianas.
DERNIÈRE ÉDITION PARUE A ROME
2 forts vol. in-8, ensemble 1870 pages. — PRIX NET: 20 fr.; franco poste: 22 fr. 50.
Nous n'avons point à faire éloge d'un pareil livre, adopté aujourd'hui comme classique dans la plupart des séminaires de la *Catholicité*.

ORAISON FUNÈBRE
DE SON ÉMINENCE
RENÉ-FRANÇOIS RÉGNIER
Archevêque de Cambrai
Cardinal de la Sainte Église Romaine
Prononcée dans l'église métropolitaine de Cambrai, le 17 février 1881
par Mgr **GASPARD MERMILLOD**
ÉVÊQUE D'HÉBRON, VICAIRE APOSTOLIQUE DE GENÈVE
Belle brochure in-8 raisin
PRIX: 1 FRANC
En vente à Paris à la Librairie de l'Œuvre de St-Paul, 51, rue de Lille, et à la Librairie BONER & Cie, 59 bis, rue Bonaparte; — à Fribourg, Grand'Rue, 40.

VIENT DE PARAÎTRE:
TERRIBLES PUNITIIONS
DES
PROFANATEURS SCANDALEUX DU DIMANCHE
démonstrées par cent traits récents
Par le R. P. HUGUET, S. M.
Prix de l'exemplaire 0,50
» de la douzaine 4,80
Prix du cent. 30 »
» du mille. 250 »

BOURSE DE GENEVE DU 1^{er} AVRIL

FONDS D'ETATS	COMPTANT	TERME	DEMANDE	OFFRE	ACTIONS	COMPTANT	TERME	DEMANDE	OFFRE
5 0/0 Genevois	93 1/2	—	93 3/4	94	Suisse-Occidentale	197	197	196 25	197 50
4 1/2 Fédéral 1879	—	—	—	—	privilegiées	522	—	522 50	525
4 0/0 1880	102 1/2	—	102	102 1/2	Central-Suisse	495	493 75	493 75	495
5 0/0 Italien	—	90 60	90 55	90 65	Nord-Est Suisse	358	358	358	360
5 0/0 Valais	—	—	1062	1070	privilegiées	552	552	550	552
					Union Suisse	241	241	240	242
					Saint-Gothard	—	362	361	363
					Union privilegiées	—	417	416	417
					Comptoir d'escompte	—	—	—	—
					Banque du commerce	—	—	—	—
					de Genève	—	—	—	—
					Fédérale	—	—	440	442
					Société suisse des chemins de fer	730	730	728	730
					Banque des chemins de fer	—	—	7050	7100
					de Paris et Pays-Bas	—	—	—	—
					Crédit Lyonnais	1040	1040	1045	1060
					Association financière genevoise	950	920	920	925
					Omnium genevois	—	—	—	—
					Basler Bankverein	—	—	—	—
					Industrie genevoise du gaz	815	815	810	811
					belge du gaz	—	—	650	665
					Gaz de Genève	612	—	610	602
					Marseille	—	—	740	747
					Appareillage, Gaz et Eau	—	—	—	—
					Tabacsiens	—	—	—	—

Ouvrages pour le Carême

Horloge de la Passion ou réflexions et affections sur les souffrances de Jésus-Christ, par saint Alphonse de Liguori, traduit de l'italien, par Mgr Gaume, prix 1 fr. 30.

La Passion du Sauveur ou simple exposé des circonstances de la Passion d'après les saints Evangiles, et considérations sur la Passion, par saint Alphonse de Liguori, traduction nouvelle par L. J. Dujardin, prêtre de la Congrégation du Très Saint Rédempteur, prix 1 fr. 20.

Passion, mort et résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Narration complète au moyen de la simple coordination du texte des quatre Evangiles, par R. Cœze, doyen honoraire de la Faculté de médecine de Strasbourg.

Le Calvaire et Jerusalem, d'après la Bible et Joseph par M. l'abbé J. F. Coulomb, missionnaire apostolique, prix 5 fr.

Le chemin de la Croix, médité avec Notre-Dame, par le R. P. Bouchon, de la Congrégation de Notre-Sauveur, prix 1 fr. 40.

Quinzaine de Pâques, contenant les prières du matin et du soir, la sainte messe, les vêpres, les complies du dimanche et différentes prières, relié, prix 2 fr. 25 et 2 fr. 60.

NOTICE HISTORIQUE SUR COURMILLIENS
Par M. l'abbé HAUSER
ancien curé
Membre de la Société helvétique d'histoire et de celle du canton de Fribourg
Prix 1 fr.

EXHORTATION
DES
EVÊQUES DE LA SUISSE
Aux fidèles de leurs diocèses respectifs, sur les périls de la foi catholique au temps actuel, et sur les moyens d'y échapper.
Edition française, prix: 40 cent.
allemande 20

NOTRE-DAME DE LOURDES
ET
L'IMMACULÉE-CONCEPTION
A l'usage du clergé et des laïques instruits
Par le R. P. HILAIRE de Paris
Ex-Provincial et Custode général de l'Ordre des Frères-Mineurs, Capucin de la province de Lyon, Docteur en droit canonique et en théologie, Membre de l'Académie de la religion catholique, à Rome et missionnaire apostolique.
Prix: 6 fr.

BOURSE DE PARIS

30 Mars	AU COMPTANT	31 Mars
100 06	Consolidés	100 06
84 25	5 0/0 Français	84 10
120 75	5 0/0 id.	120 90
—	Or, à New-York	—
127 50	Argent à Londres	127 50
	A TERME	
84 15	5 0/0 Français	84 40
120 80	5 0/0 id.	121 35
91 45	5 0/0 Italien	91 50
—	5 0/0 Anglais	—
14 30	5 0/0 Turc	14 25
—	5 0/0 Russe 1877	—
82 95	4 0/0 Autrichien	—
1240	Banque de Paris	1250
920	Crédit Lyonnais	920
800	Mobilier français	—
1765	Crédit foncier	1773 50
755	Mobilier Espagnol	753 50
641 25	Autrichiens	645
1637 50	Gaz Parisien	1630
1842 50	Suez	1862 50